



Établissement public de mission  
de l'État chargé de l'assainissement  
et de l'aménagement des eaux



---

## CTMA Aven-Ster Goz

Bilan annuel 2016

1 rue Andreï Sakharov - cs 20245  
29394 Quimperlé Cedex  
Tél. 02 98 35 09 40  
contact@quimperle-co.bzh

**Quimperlé**  
communauté  
B R O K E M P E R L E



# Aven-Ster Goz

---

## Bilan d'activités 2016

<b>1</b>	<b>CADRE DE DEROULEMENT DU CONTRAT</b>	<b>2</b>
1.1	DIG	2
1.2	Autorisations de travaux	2
1.3	Convention pour le financement des CRE :	2
<b>2</b>	<b>POSTE DE TECHNICIEN DE RIVIERE</b>	<b>3</b>
2.1	Etude préalable au programme d'actions 2017-2021	3
2.2	Volet administratif et financier :	3
2.3	Détail des activités	4
2.4	Information et communication	4
<b>3</b>	<b>TRAVAUX REALISES EN 2016</b>	<b>5</b>
3.1	Organisation	5
3.2	Suivi des travaux de restauration et d'entretien	5
3.3	Travaux sur le Ster Goz	7
3.4	Evolution des interventions suite au changement de fréquence de travaux	8
3.5	Travaux sur l'Aven	9
3.6	Travaux légers de renaturation	10
3.7	Travaux des AAPPMA	11
<b>4</b>	<b>TRAVAUX SUR LA CONTINUITE</b>	<b>11</b>
<b>5</b>	<b>ACTIONS DE SUIVI MISES EN ŒUVRE EN 2016</b>	<b>12</b>
5.1	Comptage frayères saumon 2016-2017	12
5.2	Indice truite 2016	14
<b>6</b>	<b>PROGRAMME D'ACTIONS 2017</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
6.1	Restauration de la morphologie	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6.2	Restauration de la continuité piscicole sur les affluents	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6.3	Restauration de la continuité sur les cours classés L214-17	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6.4	Suivi des populations	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6.5	Communication	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6.6	Diagnostic du Bélon et des côtiers sur le territoire de Quimperlé Communauté	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6.7	Entretien des cours d'eau	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6.8	Mise en œuvre et suivi du programme d'actions	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>7</b>	<b>BUDGET PREVISIONNEL 2017</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>

## Introduction :

Depuis 1998, Quimperlé Communauté porte en maîtrise d'ouvrage la gestion du Ster Goz au travers de 3 contrats quinquennaux successifs dont le dernier s'est achevé fin 2012.

Depuis janvier 2013, un « Contrat Territorial Milieu Aquatique » (CTMA) est en place à l'échelle du bassin de l'Aven Ster Goz. Il est porté par les deux communautés riveraines, Quimperlé Communauté et Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA).

Achevé en 2015, le programme Aven-Ster Goz a fait l'objet d'un avenant sur l'année 2016.

L'objectif est d'une part de pérenniser les travaux réalisés jusqu'à présent et d'autre part de restaurer les secteurs n'ayant bénéficié d'aucune intervention.

Pour mettre en œuvre ce programme de trois ans, les deux communautés ont noué un partenariat avec les quatre AAPPMA du bassin versant et reçu le soutien de l'Agence de l'eau, de la Région, du Conseil départemental et des structures publiques de distribution d'eau du territoire de Quimperlé Communauté.

## 1 Cadre de déroulement du contrat

### 1.1 DIG

La mise en place du CTMA de l'Aven Ster Goz a fait l'objet d'une déclaration d'intérêt général (DIG) soumise à enquête publique. Cette dernière s'est déroulée du 20 décembre 2012 au 21 janvier 2013. L'arrêté du préfet a été signé le 3 Avril 2013. Il a été affiché dans les mairies de Scaër, Bannalec, Riec-sur-Bélon, Tourc'h, Rosporden-Kernével, Melgven, Pont Aven et Névez pendant un mois.

### 1.2 Autorisations de travaux

Un fichier complet des riverains du bassin versant Aven Ster Goz a été réalisé sur la base des données cadastrales des communautés de communes concernées.

En plus de la DIG, une demande d'autorisations écrite a été envoyée aux propriétaires au moment de l'enquête publique (912 courriers ont été expédiés pour les 3 premières années de travaux). En 2016, 67 courriers de relance ont été envoyés. Par ailleurs, des contacts téléphoniques ont eu lieu au fur et à mesure de l'avancement des chantiers.

### 1.3 Convention pour le financement des Contrats :

Fin 2008, les discussions conduites avec les partenaires de l'étude pour le financement des contrats avaient conduit à l'engagement de démarches dans l'objectif de faire participer l'ensemble des consommateurs d'eau du territoire au financement des Contrats Restauration Entretien de l'époque, aujourd'hui CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques).

La première convention adoptée en conseil communautaire le 19 mars 2009 a été reconduite pour la période 2013-2014 lors du conseil communautaire du 10 octobre 2012. Ce dispositif a été prolongé pour l'année 2015 lors du conseil communautaire du 10 décembre 2015. Le partenariat est composé des régies municipales de distribution d'eau de Bannalec, Scaër, Arzano, Quimperlé, Tréméven, Saint-Thurien, Locunolé, Guilligomarc'h et les syndicats de distribution d'eau de Riec/Bélon et de Mellac-Baye-Le Trévoux soit 14 communes sur 16 représentant plus de 92% de l'eau distribuée sur le territoire. La convention 2016 a été adoptée

à l'unanimité en conseil communautaire de Quimperlé Communauté le 29 septembre 2016 et engage l'ensemble des communes et syndicats du territoire.

Le bilan de la première convention fait apparaître une participation au m<sup>3</sup> de 0,016€ soit 0,7 cts/m<sup>3</sup> de moins que les prévisions. 0,011€ ont été appelés en moyenne pour la convention 2013-2014 soit 1,1 cts/m<sup>3</sup> de moins que les prévisions. Ceci s'explique par des besoins de financement moins importants et par les volumes d'eau vendus supérieurs à ceux ayant servi de référence pour les calculs.

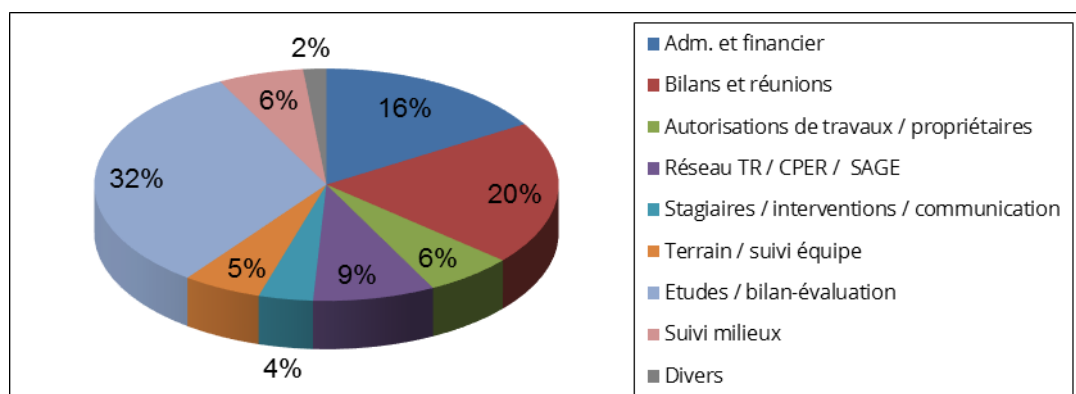
Le bilan du dispositif 2015 s'établit à 0,79 cts/m<sup>3</sup> soit un montant très proche du prévisionnel (0,9 cts/m<sup>3</sup>).

Pour 2016, la participation au m<sup>3</sup> d'eau vendu est estimée à 1,4 cts/m<sup>3</sup> sur la base des volumes vendus en 2014 et des pré-bilans financiers établis au 30 septembre 2016.

## 2 Poste de Technicien de Rivière

Suite au départ à la retraite de Gilbert DUIGOU fin 2013, Ronan LE BARS occupe le poste de Technicien de rivière sur la base d'un mi-temps. Comme les années précédentes, ce temps de travail est réparti entre l'Aven (4/5<sup>ème</sup>) et le Ster Goz (1/5<sup>ème</sup>).

Le temps de travail effectif consacré au CTMA Aven-Ster Goz se répartit globalement de la façon suivante :



### 2.1 Etude préalable au programme d'actions 2017-2021

Quasiment 1/3 du temps du technicien a été passé sur l'étude préalable à la préparation de la programmation 2017-2021. Les trois principaux volets de l'étude sont :

- L'actualisation du bilan pluriannuel du contrat 2012-2015 (technique et financier)
- L'actualisation de l'état des lieux Aven-Ster Goz avec notamment un important travail cartographique pour harmoniser les bases de données issues des diagnostics en régie (Ster Goz) et de l'étude Aven réalisée par le bureau d'études Hydroconcept en 2010
- La proposition d'actions pour 2017-2021 soumise début décembre à l'expertise de la CAMA (cellule d'animation départementale sur les milieux aquatiques)

### 2.2 Volet administratif et financier :

Le Technicien de Rivière assure et coordonne le suivi administratif et financier des dossiers CTMA. Le volet administratif comprend la rédaction des courriers, la formalisation des documents pour l'adhésion des partenaires locaux, les points déplacements et la revue de presse.

Le volet financier comprend le montage des budgets, la réalisation des bilans techniques, financiers ainsi que l'ensemble des demandes de subventions et de paiement.

Le Technicien de Rivière prépare et présente la partie administrative et financière au cours des commissions environnement et des réunions entre les partenaires du CTMA, et rédige les comptes rendus. Par ailleurs, de nombreux contacts ont lieu tout au long de l'année avec les autres chargés de missions de Quimperlé Communauté (SAGEs, Breizh Bocage...), les techniciens de la FDPMA et d'autres Techniciens de Rivière du Département.

### 2.3 *Détail des activités*

Le détail des activités liées aux différents volets présentés ci-dessus est résumé dans le tableau suivant :

Réunions – courriers - divers :	Commissions du SAGE Sud-Cornouaille Commission Environnement ; réunions de pôle et de services Réflexion sur les perspectives (projet de territoire, Gémapi...)
Bilan d'activité	Rédaction et mise en forme des bilans d'activités Saisie des données terrain et cartographie
Propriétaires :	Constitution et mise à jour des bases de données des propriétaires Demandes d'autorisations propriétaires (courrier, contact téléphonique, rencontres sur le terrain)
Cartographie - SIG :	mise à jour de la base de données du CTMA, cartes travaux, programmation 2017-2021
Terrain - chantier :	Déplacement terrain à la demande d'élus ou des partenaires, visites chantiers, participation aux chantiers d'aménagement, suivi des travaux des AAPPMA
Communication :	Mise à jour de la plaquette de présentation du contrat, accueil de groupes...
Etudes et suivi :	indices d'abondances saumon, Comptage frayères saumon, Réunion technique suite aux mauvais Indices saumon 2015 + nouvelle mesure de quelques stations IAS pour vérifier l'évolution du milieu
Réseau des Techniciens Rivière et journée techniques	Participation aux journées techniques proposées Echanges d'expérience avec d'autres techniciens
CPER – Grenelle - Réglementaire	Echanges avec les propriétaires et les services de l'état Réunions sur site (Moulin du Duc, étangs de Rosporden et Moulin du Haut-bois) Accompagnement de propriétaires de moulin
Accueil de stagiaires	Présentation du métier et des actions

### 2.4 *Information et communication*

En 2016, la communication a été principalement axée sur les contacts avec les propriétaires au travers des courriers de demande d'autorisations, des contacts téléphoniques...

Le Technicien de Rivière est également intervenu à deux occasions auprès d'une classe de BTS aquacole de Bréhoulou (présentation + maquette).

### 3 Travaux réalisés en 2016

#### 3.1 Organisation

L'ensemble du personnel est employé par Quimperlé Communauté.

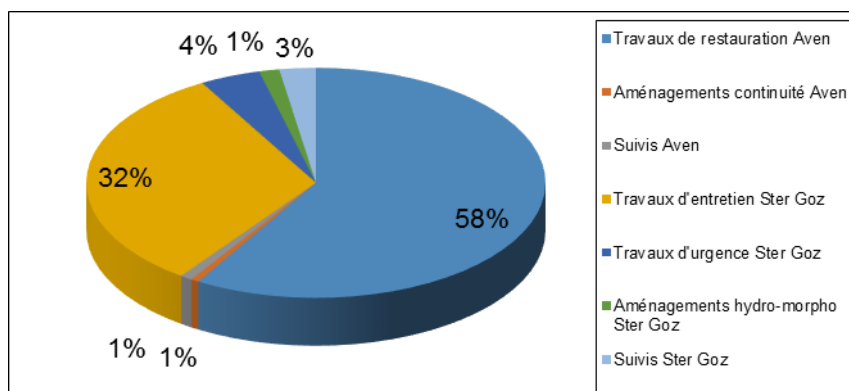
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, Yann DENIS a pris le poste d'encadrant de l'équipe d'agents qui effectue les travaux de restauration, d'entretien et de petits aménagements.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, le total des heures travaillées par les agents d'entretien et l'encadrant s'élève à 3896 heures. Sur le terrain, 60% du temps de l'équipe a été consacré aux travaux sur l'Aven et 40% sur le Ster Goz.

Le pourcentage des heures passées sur chaque cours d'eau correspond à ce qui avait été programmé. Cependant, l'absence d'un agent dans l'équipe a eu pour conséquence, comme en 2014 et 2015, la réduction du nombre de jours de travaux effectifs et donc in fine du linéaire de travaux réalisé. Cependant, l'évolution des techniques de travaux ainsi que le temps plus important passé en fin d'année sur le chevelu du Ster Goz ont permis de s'approcher du prévisionnel de manière satisfaisante.

Ceci est également lié au fait que l'équipe n'a passé que très peu de temps sur les aménagements (continuité et hydromorphologie), l'année ayant été consacrée à une nouvelle expertise du franchissement piscicole des ouvrages. Il faut également noter que les agents ont participé à la mise à jour de l'état des lieux (visites complémentaires terrain...).

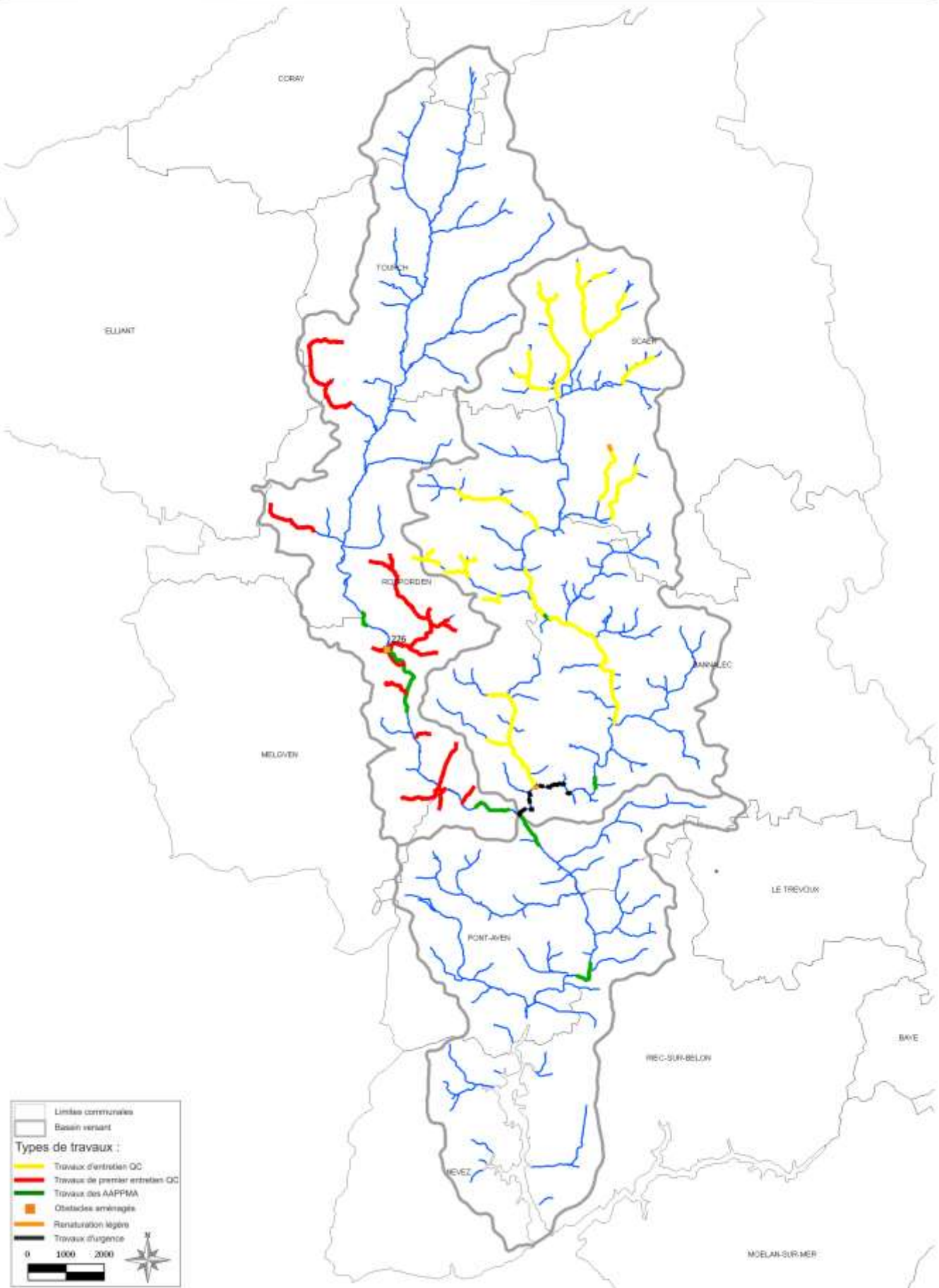
La répartition du temps de travail de l'équipe sur les différentes activités est la suivante :



#### 3.2 Suivi des travaux de restauration et d'entretien

En 2016, le suivi des travaux a été assuré par l'encadrant de chantier au fur et à mesure de l'avancement de ceux-ci. Les interventions sont reportées sur des cartes au 10 000<sup>ème</sup>. Le bilan global est présenté sur la carte ci-dessous :





### 3.3 Travaux sur le Ster Goz

Les travaux d'« entretien » ont été réalisés en début d'année sur le secteur amont de la rivière (linéaire de 5,7km Quimperlé Communauté + 0,5km AAPPMA du Ster Goz) ainsi que sur 4 affluents principaux (Trégana, Dour an Paon, Kermen Paic et la Véronique) sur un linéaire de 7,9km conformément au programme prévisionnel.

La partie programmée en « entretien » sur les têtes de bassin du Ster Goz a été entretenue sur 17,5km à partir du 12 octobre. Elle a quasiment été réalisée en totalité compte tenu du temps plus important consacré cette année.



Travaux d'entretien sur le ruisseau de Kernescop à Scaër à proximité d'une ligne EDF

Le tableau ci-dessous présente le récapitulatif des travaux d'entretien réalisés sur le Ster Goz :

Km		Cours d'eau	Travaux d'entretien	Travaux d'urgence	AAPPMA du Ster Goz	Renaturation	Total
Ster goz	Rivière	Ster Goz median	5,67		0,21		5,88
		Ster Goz aval	0,00	0,57	0,26	0,02	0,84
	Ruisseaux	Tregana aval	2,30				2,30
		Dour an Paon aval	2,37				2,37
		Kermen Paic aval	0,12				0,12
		Veronique aval	3,07				3,07
	Chevelus	Kernescop amont	3,09				3,09
		Dordogne	1,69				1,69
		Tregana amont	2,00				2,00
		Plascaer	1,92				1,92
		Drolou	1,19				1,19
		Kery amont	3,27			0,08	3,27
		Kermen Paic amont	2,44				2,44
		Kerrest	0,61				0,61
		Goarlot	0,48				0,48
Stang Moustoir	0,79				0,79		
Total général			31,00	0,57	0,47	0,10	32,15

Au cours de l'année 2016, 7,5 journées ont été consacrées aux travaux d'urgences sur le Ster Goz et quelques affluents soit l'équivalent de 570m de travaux réalisés en dehors du programme prévisionnel.





*Souche à repositionner pour éviter une érosion l'amont immédiat d'un pont*



*Dégagement d'un amas de branches cassées présentant à un risque pour la sécurité*

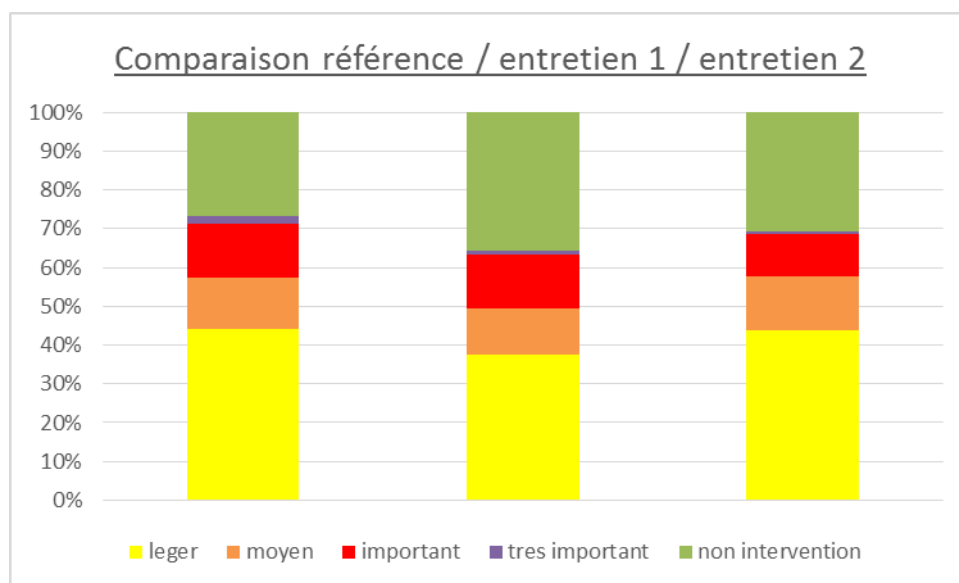
### 3.4 Evolution des interventions suite au changement de fréquence de travaux

A l'issue du contrat 2008-2012, l'extension du périmètre d'intervention de l'équipe à l'Aven a conduit à espacer les rotations d'entretien sur les affluents du Ster Goz.

Afin de mesurer les éventuelles conséquences de ce choix sur l'état du milieu et les interventions de l'équipe, la réalisation des cartes à l'échelle cadastrale utilisées auparavant pour le suivi des travaux sur le Ster Goz a été poursuivie pour les ruisseaux choisis comme indicateur de l'évolution du milieu.

Le suivi a été réalisé sur 23 km de cours d'eau sur les sous bassins de Kerancalvez, de Kery, de Tregana et de la Véronique ainsi que le petit affluent de Trémour, soit 11,4 km d'affluents principaux (passage d'une fréquence biennale à triennale) et 11,6 km de chavelus (passage d'une fréquence annuelle à biennale).

Les premiers résultats sont présentés dans le graphique ci-dessous :



Pour le moment, les premiers résultats ne montrent pas d'augmentation des travaux importants et la part de non intervention est relativement stable, et ceci malgré le passage de certains chevelus en fréquence triennale du fait des difficultés rencontrées pour terminer le programme d'entretien en fin d'année entre 2013 et 2015.

Cependant, un changement dans les méthodes d'intervention a été opéré depuis 2014 suite aux formations sur la gestion du bois en rivière ce qui peut également biaiser un peu les résultats, de même que l'intervention réalisée plus tard dans l'année. Il semble donc intéressant de poursuivre ce suivi afin de valider la tendance observée.

### 3.5 Travaux sur l'Aven

La « restauration » sur les affluents de l'Aven s'est poursuivie sur les affluents de l'Aven en amont des étangs de Rosporden et entre Rosporden et Pont Torret. Un linéaire de 17,9km a été restauré sur les 20 km programmés. Le planning a été respecté un peu bousculé compte tenu des forts débits du mois de février (démarrage des interventions en février jusqu'à mi-mars et reprise fin avril) et prolongé jusqu'à mi-octobre.



*Ruisseau de Pont ar Bastard sous ligne EDF (Avant et après)*

Le tableau ci-dessous présente le récapitulatif des travaux de restauration réalisés sur l'Aven :

Km		Cours d'eau	Travaux de restauration
Aven amont	Ruisseau	Pont ar Bastard	1,18
	Chevelu	Le Rou	1,42
		Pont ar Bastard	2,51
Aven médian	Ruisseau	Pont ar Marc'had	1,67
	Chevelu	Coat Luzuen	0,56
		Forven	1,21
		Guerroue	0,74
		Keramboyec	0,80
		Kerancornec	0,37
		Kernarval	0,75
		Kernevez	0,49
		Lanveur	0,16
		Loge an Drez	1,61
		Penkerlen	1,21
		Pont ar Marc'had	2,80
		Renanguip	0,39
		Total général	

### 3.6 Travaux légers de renaturation

Comme les années passées, des travaux légers de renaturation et de consolidation de rives ont été réalisés. En 2016, ces travaux ont concerné les sites suivants :

- Ster Roudou sur Kernével : Complément au chantier 2015 (retrait de blocs de terre effondrés et déplacement de la clôture),
- Ruisseau de Kerry amont à Ty Gloanec (Scaër) : retaille du cours d'eau en amont de la route communale
- Consolidation de rive avec des boudins de chanvre à Pont Meya (Bannalec) : test de matériaux produits à Riec ; le chantier a consisté en la pose de 5 boudins de chanvres de 2m de long puis plantation de baldingères après une montée des eaux. Cette intervention est complémentaire à celle du CD29 au niveau du pont.



Fixation des boudins avec pieux et ficelle



vue du chantier après implantation de baldingères



### 3.7 Travaux des AAPPMA

Les travaux réalisés depuis de nombreuses années sur le bassin de l’Aven par l’AAPPMA de Pont Aven et l’AAPPMA de l’Aven et des étangs de Rosporden sont intégrés au contrat. Cet engagement des AAPPMA a été formalisé dans le cadre d’une convention avec la collectivité.

Le tableau ci-dessous présente les linéaires de cours d’eau ayant fait l’objet d’interventions par les AAPPMA :

(km)		Cours d'eau	AAPPMA de Pont Aven	AAPPMA de Rosporden	Total
Aven median	Riviere	Aven	0,97	2,41	3,39
Aven aval	Riviere	Aven	1,58		1,58
Total général			2,25	2,41	4,97

Le 2 AAPPMA ont réalisé au total 5 km de travaux effectifs.

Les contrôles des chantiers ont été réalisés mi-octobre pour l’AAPPMA de Pont Aven et début novembre pour l’AAPPMA de l’Aven et des étangs de Rosporden.



*Travaux de l’AAPPMA de Pont Aven sur l’Aven en amont de Pont Torret.*



*Entretien de l’AAPPMA de l’Aven et des Etangs de Rosporden sur l’Aven en aval de Bonne Nouvelle.*

## 4 Travaux sur la continuité

Le programme de travaux prévoit l’aménagement d’une dizaine d’obstacles à la migration piscicole sur les cours d’eau du bassin de l’Aven-Ster Goz.

Un obstacle a été aménagé en jouant sur le partage des débits en amont et en retirant les sédiments accumulés en amont d'un talus et en recréant le passage initial sous ce talus afin d'éliminer la chute d'eau. Cependant, une visite hivernale sur le site a montré que le passage au niveau du talus s'est de nouveau bouché. Une nouvelle intervention de réouverture du talus devra donc être effectuée.



*Obstacle 226 avant aménagement et cet hiver*

Le détail des caractéristiques de l'obstacle et le linéaire rendu accessible est présenté dans le tableau ci-dessous :

N° ouvrage	Cours d'eau	Communes	linéaire amont (km)	Hauteur de chute	Travaux réalisés par	Type de travaux	Linéaire rendu accessible
226	Forven	Melgven	0,8	0,6	Equipe	Non concluant	Non concluant

Comme indiqué au point 3.1, les principaux travaux sur la continuité ont consisté en une nouvelle expertise du franchissement piscicole des ouvrages pour laquelle les agents ont réalisé des visites complémentaires sur le terrain (prise de mesures...).

## 5 Actions de suivi mises en œuvre en 2016

Les objectifs de cette activité sont de compléter les connaissances du milieu naturel et de son environnement, de suivre les travaux d'entretien et d'aménagements ainsi que de chercher à en mesurer les impacts.

Le travail de collecte de données engagé depuis 1998 sur le Ster Goz a été poursuivi sur l'année 2016, par l'équipe du CTMA seule ou en partenariat avec la Fédération de pêche du Finistère.

Cette année, la collecte de données se compose de l'indice d'abondance saumon, du suivi des travaux et de la mise à jour de l'inventaire des riverains. Du fait des débits importants, l'inventaire de frayères de saumons n'a pu être réalisé.

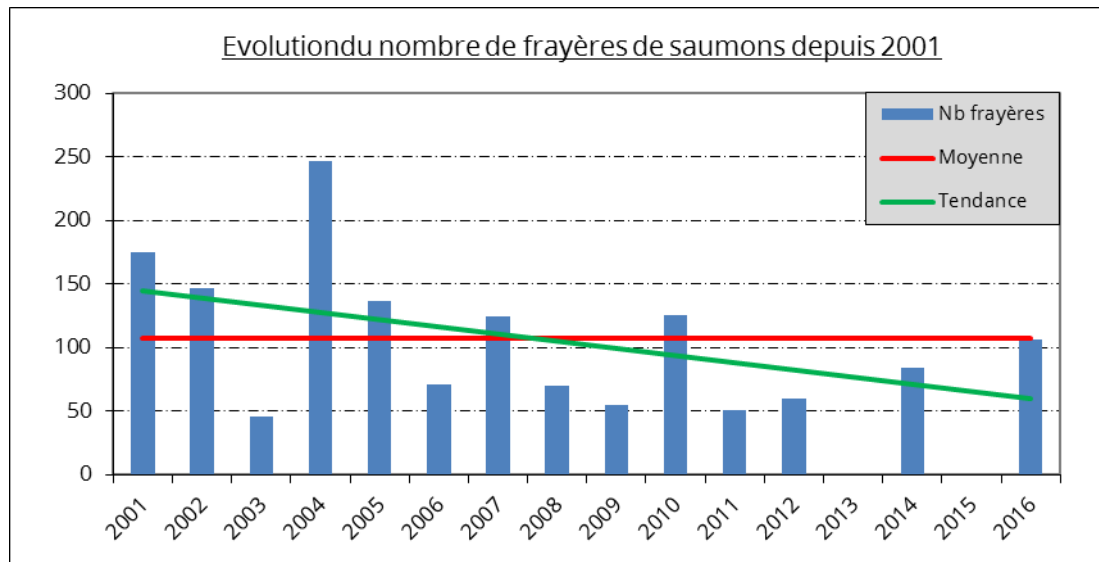
### 5.1 Comptage frayères saumon 2016-2017

Les conditions météorologiques ont permis de réaliser les prospections dans de bonnes conditions sur le Ster Goz. Un premier comptage a été réalisé mi-décembre et le comptage définitif début janvier. Aucun ruisseau n'a été prospecté.



Les conditions d'eau n'ont vraisemblablement pas permis aux poissons de remonter la rivière de manière satisfaisante car les frayères sont concentrées en partie basse de la rivière (débits proches de l'étiage jusqu'à fin janvier ; 33 cm en moyenne à la station de jaugeage de Pont Meya).

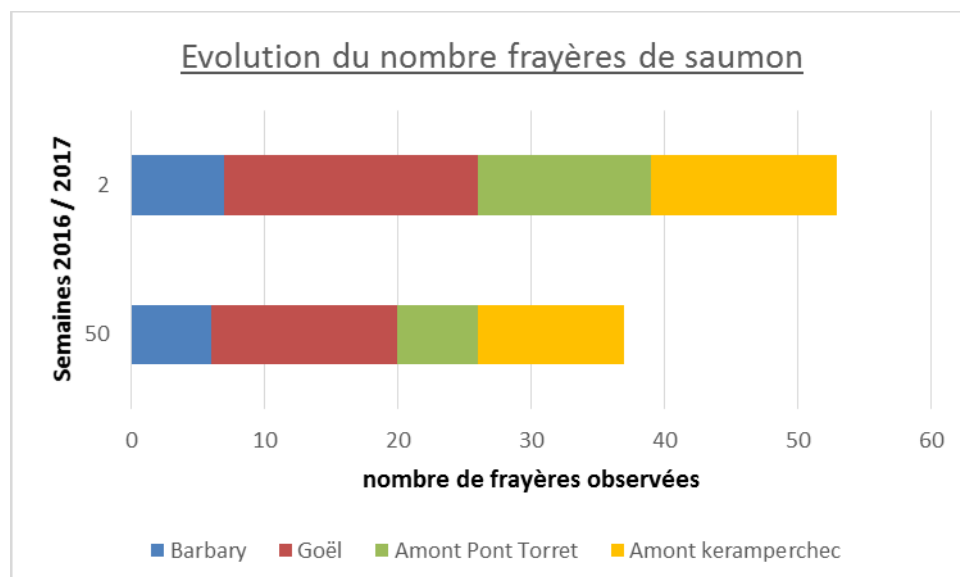
Au total, sur le Ster Goz, 106 frayères ont été recensées cet hiver. Une dizaine de traces de fraies n'ont pas été comptabilisées compte tenu de la difficulté d'identification de certaines frayères.



On peut considérer qu'il s'agit d'une année moyenne au niveau de la reproduction bien que nettement meilleure que les dernières années. Le nombre de frayères comptabilisées est au niveau de la moyenne pluriannuelle et reste sur une tendance à la baisse.

Il est à noter que, lors du premier passage, les 19 et 20 décembre 2016, de nombreux cadavres de truites fario ont été vus et toutes présentaient les mêmes symptômes, des taches de pourrissement à la queue et à la tête (8 truites mortes retrouvées). Les investigations menées par l'administration n'ont pas permis d'en identifier la cause.

En complément, et afin d'avoir plus d'informations sur le déroulé du frai, 1 station sur le Ster Goz et 3 sur l'Aven ont été prospectées par les agents. Seulement 2 passages ont été effectués pour cette première année. Les résultats sont présentés sur le graphique ci-dessous :



Globalement, on peut en conclure que le frai a démarré très tôt cet hiver et qu'à l'avenir, des observations supplémentaires seront nécessaires pour avoir une bonne représentation du déroulé du frai.

Les AAPPMA de Pont Aven et de Rosporden ont également réalisé un comptage quasi exhaustif sur l'Aven (dates des informations 6/01/2017). Le nombre de frayères entre Moulin vert et Pont Aven est estimé à près de 160 pour cet hiver 2016-2017 dans la mesure où le tronçon Bonne nouvelle-moulin vert n'a été prospecté que sur les secteurs les plus favorables

Le détail de la répartition est présenté dans le tableau ci-dessous :

Secteur	Nombre de frayères
Passerelle Bonne nouvelle – Moulin Guiler	8
Moulin Guiler – Barbary	17
Barbary – Pont de Goël	26
Pont de Goël – Pont ciment	11
Pont ciment – Moulin Rostic	18
Moulin Rostic – Pont Torret	20
Moulin Rostic – Pont Tarro	31
Pont Tarro – Haut-Bois	15
Haut-Bois – Plessis	10
Moulin Vert	1
TOTAL	157

Au global, le nombre de frayères sur le bassin de l'Aven pour cet hiver 2016-2017 est estimé à environ 260.

## 5.2 *Indice truite 2016*

Le contrat prévoit la mise en place d'indicateurs pour le suivi des actions. L'essentiel de ces indicateurs est mis en œuvre en interne (mise à jour de la base de données REH, suivi frayères...) mais il est prévu de faire appel à un prestataire pour l'évaluation des aménagements de restauration de la continuité écologique.

Comme les années précédentes, la Fédération de Pêche du Finistère a été chargée de réaliser la pêche électrique mais un problème survenu sur le matériel sur la seconde station a empêché la réalisation de l'opération.